

40	26/04/2019	BE 0464.812.221	48	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19109.00274	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **EMAKINA GROUP**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Middelbourg

N°: 64

Boîte: A

Code postal: 1170 Commune: Watermael-Boitsfort

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.emakina.com

Numéro d'entreprise

BE 0464.812.221

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

23-04-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

23-04-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 2.2, C 6.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.4, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.8, C 6.14, C 6.17, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</b></p>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**STEISEL Denis**

Binkomstraat 103  
3210 Lubbeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

**CHOUIKRI Karim**

Avenue Winston Churchill 46  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur délégué

**GILLET François**

Avenue Boulogne Billancourt 37  
1330 Rixensart  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur

**LE BLÉVENNEC Brice**

Chaussée St Job 699  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur délégué

**GATZ Pierre**

Bovenberg 118  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur

**PINCHART Anne**

Chemin Bernard Croix 31  
1325 Chaumont-Gistoux  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2011

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

**COGELS Valentin**

N°	BE 0464.812.221		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Avenue des Pins Noirs 6  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2018

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

**CLIFE CONSULTING LTD**

Hiller Hopkins Llp First Floor, Radius House, Clarendon Road 51  
WD171HP Watford  
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 23-04-2018

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

**FOQUET** Daisy

**ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL (B160)**

BE 0446.334.711  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**KAISIN** Marie  
Associé

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b>	6.1	20		
<b>Actifs immobilisés</b>		21/28	<b>37.198.371</b>	<b>31.514.397</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>810.081</b>	<b>1.084.064</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>700.697</b>	<b>15.244</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	18.478	15.244
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	682.219	
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>35.687.593</b>	<b>30.415.089</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	35.567.118	30.394.614
Participations		280	33.701.477	29.211.895
Créances		281	1.865.641	1.182.719
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	120.475	20.475
Actions et parts		284	120.300	20.300
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	175	175
<b>Actifs circulants</b>		29/58	<b>3.468.906</b>	<b>2.774.654</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>2.131.559</b>	<b>2.006.987</b>
Créances commerciales		40	734.474	692.741
Autres créances		41	1.397.085	1.314.246
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>584.780</b>	<b>238.980</b>
Actions propres		50	584.780	238.980
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>376.387</b>	<b>291.993</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>376.180</b>	<b>236.694</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>40.667.277</b>	<b>34.289.051</b>

N°	BE 0464.812.221	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>23.076.556</b>	<b>21.724.627</b>
Capital souscrit		10	<b>9.347.962</b>	<b>9.347.962</b>
Capital non appelé		100	9.347.962	9.347.962
<b>Primes d'émission</b>		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11	<b>3.436.644</b>	<b>3.436.644</b>
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	<b>1.214.491</b>	<b>801.095</b>
Réserves indisponibles		130	578.101	510.505
Pour actions propres		131	584.780	238.980
Autres		1310	584.780	238.980
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
		133	51.610	51.610
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>9.077.459</b>	<b>8.138.926</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>Provisions et impôts différés</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>Dettes</b>		17/49	<b>17.590.721</b>	<b>12.564.424</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>2.815.313</b>	<b>2.844.650</b>
Dettes financières		170/4	2.815.313	2.844.650
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	2.815.313	2.844.650
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>14.775.408</b>	<b>9.717.723</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.536.125	1.304.666
Dettes financières		43	1.974.509	1.724.006
Etablissements de crédit		430/8	1.974.509	1.724.006
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.343.103	1.195.418
Fournisseurs		440/4	1.343.103	1.195.418
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	74.918	86.618
Impôts		450/3	16.124	17.401
Rémunérations et charges sociales		454/9	58.794	69.217
Autres dettes		47/48	9.846.753	5.407.015
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>0</b>	<b>2.051</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>40.667.277</b>	<b>34.289.051</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>6.279.349</b>	<b>5.708.162</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	5.966.766	5.329.533
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	128.785	267.573
Autres produits d'exploitation	6.10	74	183.798	111.056
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	0	0
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>5.907.322</b>	<b>5.287.702</b>
Approvisionnements et marchandises		60	751.921	360.755
Achats		600/8	751.921	360.755
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	4.327.398	4.207.282
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	451.485	463.826
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	309.761	252.112
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	6.208	3.727
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	60.549	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>372.027</b>	<b>420.460</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>1.292.415</b>	<b>1.602.381</b>
Produits financiers récurrents		75	1.292.415	1.602.381
Produits des immobilisations financières		750	1.266.107	1.318.201
Produits des actifs circulants		751	26.308	265.123
Autres produits financiers	6.11	752/9	0	19.057
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>311.213</b>	<b>183.204</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	311.213	183.204
Charges des dettes		650	248.208	157.677
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	63.005	25.527
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>1.353.229</b>	<b>1.839.637</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>1.300</b>	<b>-381</b>
Impôts		670/3	1.300	0
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		381
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>1.351.929</b>	<b>1.840.018</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>1.351.929</b>	<b>1.840.018</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>9.490.855</b>	<b>8.130.484</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	1.351.929	1.840.018
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	8.138.926	6.290.466
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		<b>100.443</b>
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		100.443
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	<b>413.396</b>	<b>92.001</b>
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	67.596	92.001
aux autres réserves	6921	345.800	0
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) 14	<b>9.077.459</b>	<b>8.138.926</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Frais de développement</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	XXXXXXXXXX	<b>792.573</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	8041		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>792.573</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	XXXXXXXXXX	<b>722.774</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	48.046	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	8111		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>770.820</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	81311	<b>21.753</b>	



N°	BE 0464.812.221	C 6.2.3
----	-----------------	---------

**Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	1.835.366
8022	26.540	
8032		
8042		
8052	1.861.906	
8122P	XXXXXXXXXX	821.101
8072	252.477	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.073.578	
211	788.328	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Mobilier et matériel roulant</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>81.071</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	12.472	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>93.543</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>65.827</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	9.238	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>75.065</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	24	<b>18.478</b>	

N°	BE 0464.812.221	C 6.3.5
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Autres immobilisations corporelles</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	XXXXXXXXXX	45.689
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	45.689	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	XXXXXXXXXX	45.689
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	45.689	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	26	0	

N°	BE 0464.812.221	C 6.3.6
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Immobilisations en cours et acomptes versés</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8196P	XXXXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	682.219	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8196	<b>682.219</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8256P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8326P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8326		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	27	<b>682.219</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Entreprises liées - Participations, actions et parts</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	<b>29.211.895</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361	4.706.130	
Cessions et retraits	8371	116.548	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381	-100.000	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	<b>33.701.477</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	280	<b>33.701.477</b>	
<b>Entreprises liées - Créances</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	281P	XXXXXXXXXX	<b>1.182.719</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581	1.000.000	
Remboursements	8591	317.078	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	281	<b>1.865.641</b>	
<b>Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice</b>	8651		

N°	BE 0464.812.221	C 6.4.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Autres entreprises - Participations, actions et parts</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	<b>20.300</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383	100.000	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	<b>120.300</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	284	<b>120.300</b>	
<b>Autres entreprises - Créances</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	285/8P	XXXXXXXXXX	<b>175</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	285/8	<b>175</b>	
<b>Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice</b>	8653		

N°	BE 0464.812.221	C 6.5.1
----	-----------------	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
<b>EMAKINA.BE</b> BE 0463.478.965 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b>	Actions ordinaires	15.047	99,99	0,01	31-12-2017	EUR	2.649.355	-148.753
<b>THE REFERENCE</b> BE 0474.475.203 NV Stapelplein 70 9000 Gent <b>BELGIQUE</b>	Actions ordinaires	19.497.510	99,99	0,01	31-12-2017	EUR	660.212	57.336
<b>EMAKINA.FR</b> Société anonyme Parc d'Ester - Rue Atlantis 4 BP 26840-87068 Limoges Cedex <b>FRANCE</b>	Actions ordinaires	4.794	100		31-12-2017	EUR	788.959	308.324
<b>EMAKINA.NL</b> BV Willem de Zwijgerlaan 350 1055 RD Amsterdam <b>PAYS-BAS</b>	Actions ordinaires	24.784	89,99		31-12-2017	EUR	4.844.407	788.787
<b>DESIGN IS DEAD</b> BE 0457.419.732 Société privée à responsabilité limitée Rue Middelbourg 64/B 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b>	Actions ordinaires	750	100		31-12-2017	EUR	473.491	400.970

N°	BE 0464.812.221						C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

<b>YOUR AGENCY</b> BE 0437.615.005 Société anonyme Rue de Bois-Seigneur-Isaac 40/3 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac <b>BELGIQUE</b>	Actions ordinaires	2.000	100		31-12-2017	EUR	85.394	28.344
<b>EMAKINA.CH</b> Société anonyme Rue le Royer 13 1227 Les Acacias <b>SUISSE</b>	Actions	15.365	90		31-12-2017	CHF	-1.324.630	3.611
<b>ROBERT&amp;MARIEN</b> BE 0811.049.365 Société privée à responsabilité limitée Chaussée de Vilvorde 6 1020 Laeken <b>BELGIQUE</b>	Actions	750	25		-			
<b>EMAKINA/INSIGHTS</b> BE 0556.801.279 SPRL Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b>	Actions ordinaire	100	100		31-12-2017	EUR	9.594	-1.632
<b>EMAKINA CENTRAL &amp; EASTERN EUROPE GMBH</b> GMBH Weyringergasse 30 1040 Vienne <b>AUTRICHE</b>	Actions Ordinaires	100	100		31-12-2017	EUR	-73.002	-407.737
<b>EMAKINA DBG</b> AB Birger Jarlsgatan 55 11145 Stockholm <b>SUEDE</b>	Actions ordinaires		100		31-12-2017	SEK	5.186.747	4.423.252
<b>EMAKINA.RS DOO NOVI SAD</b> DOO Novosadskog sajma 2 21000 Novi Sad <b>SERBIE</b>	Actions ordinaires		70		-			



N°	BE 0464.812.221		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

<b>EMAKINA ASIA PTE LTD</b> Pte Ltd Shenton Way, #38-01 OUE Downtown 6 068809 Singapore <b>SINGAPOUR</b>	Actions ordinaires		100		-			
---	-----------------------	--	-----	--	---	--	--	--

N°	BE 0464.812.221	C 6.6
----	-----------------	-------

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**Placements de trésorerie - Autres placements**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**Comptes de régularisation**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
376.180

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**
**Etat du capital**
**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	9.347.962
100	9.347.962	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
Catégories d'actions

Actions nominatives  
Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	584.780
8722	41.770
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0464.812.221	C 6.7.2
----	-----------------	---------

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Two4Two SA	Actions			16,2
Tarraco Holding SARL	Actions			7,6
Sofrin SPRL	Actions			1
Zenyo SPRL	Actions			1,1
Emakina Group SA	Actions			1,1
Mediadreams SA	Actions			0,2
Gatz Pierre	Actions			20,1

N°	BE 0464.812.221		C 6.7.2
----	-----------------	--	---------

Le Blévennec Brice				
	Actions			14,3
Steisel Denis				
	Actions			14,3
Desonnay Frédéric				
	Actions			1

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.536.125
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.536.125
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**
**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	2.815.313
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	2.815.313
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>2.815.313</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

**Dettes garanties**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	

N°	BE 0464.812.221	C 6.9
----	-----------------	-------

Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
   Fournisseurs  
   Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
   Impôts  
   Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**Dettes fiscales, salariales et sociales**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	16.124
450	
9076	
9077	58.794

**Comptes de régularisation**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0464.812.221	C 6.10
----	-----------------	--------

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Produits d'exploitation

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

	Exercice	Exercice précédent
Belgique	3.543.821	3.372.008
France	613.515	565.981
Pays-Bas	861.226	752.946
Autriche	541.378	456.320
Autres	217.719	182.278
Suède	189.107	

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

### Charges d'exploitation

#### Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration

#### DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	6	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	6	5
Nombre d'heures effectivement prestées	9.162	9.431

#### Frais de personnel

	Exercice	Exercice précédent
Rémunérations et avantages sociaux directs	314.755	320.598
Cotisations patronales d'assurances sociales	87.322	88.905
Primes patronales pour assurances extralégales		
Autres frais de personnel	49.408	54.323
Pensions de retraite et de survie		

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)

635

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

	Exercice	Exercice précédent
Actées	9110	
Reprises	9111	

Sur créances commerciales

	Exercice	Exercice précédent
Actées	9112	
Reprises	9113	

#### Provisions pour risques et charges

	Exercice	Exercice précédent
Constitutions	9115	
Utilisations et reprises	9116	

#### Autres charges d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	
Autres	641/8	3.727

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9096	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	
Frais pour l'entreprise	617	



N°	BE 0464.812.221	C 6.11
----	-----------------	--------

## RÉSULTATS FINANCIERS

### Produits financiers récurrents

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Intérêts créditeur

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	0	19.057
<b>Charges financières récurrentes</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		
Frais bancaires		
	12.151	13.732
Frais et commissions		
	7.080	10.548

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits non récurrents</b>	76		
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A	<b>0</b>	<b>0</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>Charges non récurrentes</b>	66	<b>60.549</b>	
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A	<b>60.549</b>	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	60.549	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

N°	BE 0464.812.221	C 6.13
----	-----------------	--------

## IMPÔTS ET TAXES

### Impôts sur le résultat

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA  
RDT

Codes	Exercice
9134	<b>1.300</b>
9135	1.300
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	67.514
	-1.203.631

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
Report RDT

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	300.061
	115.118
9144	

### Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	992.388	928.857
9146	934.843	918.421
9147	109.650	92.987
9148		

N°	BE 0464.812.221	C 6.15
----	-----------------	--------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Entreprises liées</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1	<b>35.567.118</b>	<b>30.394.614</b>
Participations	280	33.701.477	29.211.895
Créances subordonnées	9271	1.865.641	1.182.719
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291	<b>1.036.467</b>	<b>1.230.162</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.036.467	1.230.162
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>6.572.121</b>	<b>5.033.277</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	6.572.121	5.033.277
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	1.266.107	1.318.201
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>Entreprises associées</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>Autres entreprises avec un lien de participation</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché**

Exercice

N°	BE 0464.812.221		C 6.15
----	-----------------	--	--------

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	1.103.370
9504	

**Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>19.000</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

N°	BE 0464.812.221		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

## **DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

N°	BE 0464.812.221	C 6.18.2
----	-----------------	----------

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**  
**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	<b>84.660</b>
95071	
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**



N°	BE 0464.812.221	C 6.19
----	-----------------	--------

## Règles d'évaluation

### 1. Evaluation de l'actif

#### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Les frais liés à l'IPO sont amortis sur une période de 8 ans.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- frais de recherche et développement - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 25%
- brevets, concessions, licences - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 20%
- logiciels - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 33%
- goodwill - prorata temporis - méthode linéaire - taux: 12,5%

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%
- machines et outillage : de 20 à 33%
- mobilier : de 20 à 33%
- matériel de bureau : de 20 à 33 %
- matériel informatique : de 20 à 33%
- voitures : de 20 à 25 %

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20% et 50%.

#### Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Emakina Group recourt pour certaines filiales opérationnelles au mécanisme de factoring leur permettant de céder des créances. Ce mécanisme implique pour le factor qu'il finance ces créances reprises et assume le risque d'insolvabilité ("non-recourse factoring"). Ces montants financés viennent "netter" les créances commerciales ouvertes. Cette approche est suivie depuis le 1er janvier 2018.

#### Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultats.

### 2. Evaluation du passif

#### Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

#### Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution du capital de la valeur du bien, objet du contrat.

### 3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

### 4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

### 5. Reconnaissance de revenus sur projets en cours

La société réalise des projets pour lesquels un prix forfaitaire est exigé par le client.

Une estimation de la charge de travail est effectuée par les chefs de projet et permet de calculer le budget du projet. Un plan de facturation est établi dans le contrat et correspond à la remise de certains livrables au client. Typiquement il se construit de la manière suivante :

(i) acompte, (ii) remise d'une version prototype, (iii) mise en production du site, (iv) fin de garantie.

Les projets en cours sont valorisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux à savoir :

prélèvement du résultat (marge comprise) au même rythme que l'avancement des travaux. Il en résulte, sur base des principes comptables utilisés par la société, que les projets en cours valorisés selon cette méthode sont comptabilisés parmi les commandes en cours d'exécution (à l'actif) lorsque le degré d'avancement anticipe le planning de facturation et parmi les acomptes reçus (au passif) lorsque le planning de facturation anticipe le degré d'avancement des travaux.

Si l'application d'une ou plusieurs règles d'évaluation énoncées ci-après ne se justifiait plus, des modifications seraient apportées, avec mention dans l'annexe aux comptes annuels, des raisons de ces modifications et de leur incidence sur les comptes.

### 6. Latences fiscales

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions pour latences fiscales sont comptabilisées au passif du bilan et sont calculées au taux d'imposition qui sera probablement d'application au moment où les différences temporaires cessent d'exister, et dans la mesure où une imposition réelle existera. La société ne comptabilise pas de latences fiscales actives.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe XVIIIBis

N°	BE 0464.812.221	C 6.19
----	-----------------	--------

7. Recherche et développement

Dans le cadre de son activité, Emakina procède à de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques.

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subsidiation par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats.

**EMAKINA GROUP SA**  
Société anonyme de droit belge  
Siège social : Rue Middelbourg 64A à B-1170 Bruxelles  
Numéro d'entreprise 0464.812.221

### **Rapport de gestion annuel sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018**

Le rapport de gestion décrit ci-dessous constitue un rapport de gestion sur les comptes statutaires de la société Emakina Group S.A.

#### **1. Commentaires sur les comptes annuels (statutaires) d'Emakina Group**

Les comptes annuels (statutaires) reflètent uniquement la situation comptable de la maison mère après affectation du résultat 2018 et sont préparés conformément aux normes comptables belges.

##### Compte de résultats statutaires

L'essentiel des revenus d'exploitation de l'activité d'Emakina Group en 2018 provient de la facturation de management fees, royalties et autres frais pour 6.150.564 EUR ainsi que de la perception de dividendes en provenance des filiales pour 1.266.107 EUR. Les revenus financiers proviennent de la perception d'intérêts sur les placements de trésorerie pour 26.308 EUR. Enfin, les revenus comprennent également un montant de production immobilisée pour 128.785 EUR (activation des frais liés au développement du site internet, de l'outil de planning et de l'ERP).

L'essentiel des coûts opérationnels de 5.846.773 EUR supportés par Emakina Group SA en 2018 correspond aux honoraires du management exécutif (administrateurs non exécutifs compris), aux honoraires externes liés aux obligations légales et contractuelles (avocats, commissaires, notaire, ...), au coût du personnel, aux services et bien divers, aux frais IT, aux achats liés aux projets internes, aux amortissements et réductions de valeur.

Le montant d'amortissement de 309.761 EUR correspond essentiellement aux frais liés au développement du site internet et de l'ERP amortis sur une période de 3 ans.

L'exercice 2018 se clôture par un profit net de 1.351.929 EUR. Ce bénéfice de l'exercice sera entièrement reporté (voir affectation du résultat 2018 proposé à l'Assemblée Générale ci-après).

##### Bilan statutaire

Au niveau de l'actif, les variations majeures au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017 correspondent :

- à la diminution des immobilisations incorporelles de 273.983 EUR, qui s'explique par des investissements de 26.539 EUR compensés par des charges d'amortissements de 300.522 EUR ;
- à l'augmentation des immobilisations corporelles de 685.453 EUR expliquée essentiellement par l'apparition d'immobilisations en cours liées à des frais activés d'implémentation de nouvelles plateformes de gestion intégrées ainsi qu'au déploiement d'un nouvel ERP centralisé
- à l'évolution significative du montant des participations (en hausse de 5.192.803 EUR) du fait de l'évolution du périmètre et des compléments de prix et frais annexes liés aux « earn-out ».

Le niveau relativement élevé des autres créances de 1.397.085 EUR au 31 décembre 2018 s'explique par des positions ouvertes vis-à-vis de sociétés liées ou partenaires.

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres de la société après affectation s'élevèrent à 23.076.556 EUR par rapport à 21.724.627 EUR fin 2017. La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2018 (voir ci-après).

Capital souscrit :	9.347.962 EUR
Réserves :	1.214.491 EUR
Primes d'émission :	3.436.644 EUR
Résultats reportés :	9.077.459 EUR
<b>Total :</b>	<b>23.076.556 EUR</b>

L'historique du capital sur les 10 derniers exercices comptables est repris ci-dessous :

<u>Date</u> <u>Augmentation</u>	<u>Nature</u>	<u>Modalité</u>	<u>Aumentation</u> <u>(EUR)</u>	<u>Nb d'actions</u> <u>créées</u>	<u>Prime d'Emission</u> <u>(EUR)</u>	<u>Capital Social</u> <u>(EUR)</u>	<u>Nb total</u> <u>d'actions</u>
1er juillet 2008	Apport En Nature	Capital Autorisé	57.897,60	24.124	266.572,59	8.306.412,18	3.459.533
14 juillet 2009	Apport En Nature	Capital Autorisé	89.257,96	37.175	245.317,04	8.395.670,14	3.496.708
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	120.593,68	50.226	376.643,72	8.516.263,82	3.546.934
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	600.099,20	249.935	1.874.257,30	9.116.363,02	3.796.869
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	28.562,55	11.896	89.207,45	9.144.925,57	3.808.765
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	59.963,10	24.974	172.044,90	9.204.888,67	3.833.739
15 juillet 2013	Apport En Nature	Capital Autorisé	102.187,8	10.322	77.415,00	9.229.661,47	3.844.061
2 juin 2015	Apport En Nature	Capital Autorisé	118.300,8	49.292	335.185,60	9.347.962,27	3.893.353

Le montant de 2.815.313 EUR en dettes long terme et de 1.536.125 EUR en dettes long terme échéant dans l'année correspond aux emprunts contractés afin de financer les acquisitions de nouvelles filiales dans le cadre de la politique d'expansion internationale d'Emakina.

Le montant de 1.974.509 EUR de dettes financières correspond à une ligne de crédit de type « straight loan ».

Enfin, le montant d'autres dettes de 9.846.753 EUR au 31 décembre 2018 se justifie par des dettes dues envers d'anciens actionnaires de certaines filiales (dettes « earn out ») et des administrateurs.

## 2. Analyse de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels le groupe est confronté sont :

### 1/ Risques opérationnels

#### **Risques clients**

Les sociétés du groupe interviennent régulièrement dans des environnements technologiques complexes et innovants. Il en résulte que celles-ci ne sont pas à l'abri de contestations de la part de clients concernant la bonne

réalisation de leurs projets. Dans ce contexte, il n'est pas à exclure qu'une société du groupe Emakina se voit attaquée en justice et soit amenée à payer des dommages et intérêts ou à négocier pour solutionner le litige.

Face à ce type de risques, Emakina Group a renégocié fin 2013 une police globale responsabilité civile professionnelle qui couvre les risques liés à l'exécution des projets (livraisons, garantie) mais aussi les risques indirects (impact d'image...) résultant de la responsabilité de l'ensemble des travailleurs des sociétés du groupe (mais aussi de leurs sous-traitants sous certaines conditions).

Par ailleurs, il est à noter qu'Emakina Group dispose d'un portefeuille client de plus de 300 comptes en Europe où seuls les 3 plus gros clients du groupe représentent environ 19% du total des revenus consolidés ce qui limite l'impact systémique de la perte d'un grand compte.

Enfin, Emakina Group travaille principalement avec des « grands comptes nationaux ou internationaux » et des administrations publiques, ce qui limite les risques d'insolvabilité des clients.

#### **Risques liés aux sous-traitants**

Les sociétés du groupe sous-traitent à des sociétés tierces en cas de problème de planning ou de compétences spécifiques. Ces sous-traitants font l'objet d'une prévalidation par nos experts et sont supervisés de manière proche. La police globale responsabilité civile professionnelle couvre la responsabilité des sous-traitants sous certaines conditions (comme leur validation préalable par nos experts etc...).

#### **Risques liés à la rentabilité**

La rentabilité des sociétés du groupe s'analyse mensuellement au travers de leurs indicateurs de performance à savoir leur taux d'utilisation des ressources opérationnelles, le niveau du prix de vente, le niveau des coûts des personnes, la marge sur sous-traitances, les éventuels dépassements budgétaires sur les projets forfaitaires.

#### **Risques liés aux éléments contractuels**

La majeure partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisée au travers de contrats au forfait. Leur rentabilité dépend de la capacité des managers à respecter les délais et les coûts : en cas de dépassement des coûts, la rentabilité du projet au forfait sera directement impactée. Afin de limiter ces risques, les managers essaient de limiter les pénalités au niveau du plafond de leurs assurances et de réaliser des livrables avec des plans d'étapes agréés et convenus avec les clients.

Par ailleurs, une part significative des revenus est réalisée avec des contrats cadre liés à des institutions publiques ou à des grands comptes privés. Ces contrats matérialisent le caractère privilégié voir exclusif de la relation et reprennent les conditions de prestations (tarifs, conditions de paiement, plan de facturation ...). D'une durée de plusieurs mois voir pluriannuelle, ceux-ci n'engagent cependant pas le client sur un volume entraînant un risque quant à la prévisibilité des revenus et de la marge correspondante.

#### **Risques technologiques**

L'innovation technologique est la pierre angulaire de la stratégie du groupe depuis sa naissance. Emakina group, pionnier de l'internet, maintient dès lors une veille technologique continue afin de garantir son avantage compétitif. La formation permanente de ses collaborateurs à ces innovations est une préoccupation majeure du management du groupe.

#### **Risques de Propriété Intellectuelle**

En matière de propriété intellectuelle, Emakina Group stipule dans ses contrats « clients » standard que les droits intellectuels sur le code informatique restent propriété du groupe sauf stipulation contraire et négocié. A l'inverse, Emakina Group requiert de ses sous-traitantes le transfert des droits intellectuels lorsque cela est pertinent.

### **Risques liés à la rétention des talents**

La capacité du management de la Société et de ses filiales à fidéliser et à motiver les collaborateurs clés de chaque société comprise dans la consolidation est un facteur clé de la performance et du succès du groupe. Il est primordial de retenir les talents par des politiques RH de rétention pertinentes.

### **Risques liés aux marchés et à la concurrence**

Le marché des agences digitales subit depuis plusieurs années une forte concentration : les gros acteurs rachetant les petits ou les petits disparaissant naturellement par manque de taille critique. La politique d'Emakina Group depuis son introduction en bourse est justement de continuer à grandir organiquement mais aussi de participer activement au processus de concentration du secteur afin de mieux servir ses grands comptes au niveau de son offre de service mais aussi de sa présence géographique.

## 2/ Risques financiers

De par ses activités, le groupe Emakina est exposé à différentes natures de risques financiers. Le tableau de suivi des risques majeurs revu régulièrement avec le Comité d'Audit, vise à anticiper et minimiser leurs impacts sur la performance du groupe.

### **Risque de change**

La part du chiffre d'affaires réalisé en devise « non euro » représente environ 14% dont la très grande majorité concerne la devise du Franc suisse, Couronne suédoise et Livre turque. Une bonne partie de ce risque de change est compensé naturellement par la structure de coûts de production correspondante en devise locale. Le management du groupe est vigilant à la fluctuation des devises et dispose de tableaux de bord pour un suivi adéquat. L'expansion internationale du groupe va naturellement accroître l'exposition du groupe à ce risque spécifique. Le management n'exclut pas en temps utiles de se couvrir par des contrats de change à terme ou de SWAP de devises dans le cadre de contrats majeurs.

### **Risque sur taux d'intérêt**

Le risque sur taux d'intérêt est essentiellement lié au taux variable EURIBOR qui constitue la référence de tous nos financements court-terme de maximum 12 mois. Dans ce contexte, le groupe profite des taux court-terme actuellement faibles tout en limitant le risque de taux d'intérêt à long-terme au travers de financement à taux fixe pour les financements à plus de 12 mois. En effet, la probabilité de forte hausse des taux à très court-terme demeure faible.

### **Risque de crédit**

Du fait de son portefeuille de clients bien réparti, le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques de validation des nouveaux clients lui permettant de s'assurer de son risque de crédit historique (abonnement à une base de données de « credit rating »).

### **Risque de liquidité et d'endettement**

En 2018, l'assise financière du groupe se maintient grâce à un résultat net positif, un niveau d'endettement financier en adéquation avec la stratégie d'internationalisation du groupe, un besoin en fonds de roulement sous-contrôle et la disponibilité de lignes de crédit adéquates.

Au 31 décembre 2018, le Groupe respecte tous ses covenants bancaires.

### 3. Perspectives 2019

#### Evénements importants survenus après la clôture et autres évènements susceptibles d'avoir une influence notable sur les activités

Il n'y a pas d'évènement post clôture à souligner.

#### Evolution des affaires

Pour 2019, le management d'Emakina Group anticipe une hausse à un chiffre des revenus consolidés du groupe sur base des indicateurs commerciaux actuels et du périmètre existant.

### 6. Conflits d'intérêts entre les administrateurs et la société

Le Conseil d'Administration d'Emakina Group n'a pas eu à connaître de décision donnant lieu à l'application de l'article 523 du Code des Sociétés.

### 7. Informations légales relatives à la transposition de la directive OPA

#### Structure du capital

Au 31 décembre 2018, le capital d'Emakina Group SA est composé de 3.893.353 actions et se détaille comme suit :

Actionnaire	Parts	%
Others :	899.206	23,096
M.P. Gatz :	780.780	20,054
Two4Two S.A. :	629.326	16,164
M.B. Le Blévennec :	557.307	14,314
M.D. Steisel :	557.307	14,314
Tarraco Holding SARL:	296.052	7,604
M.F. Desonmay & Sofrin SPRL:	80.637	2,071
Zenyo SPRL	42.725	1,097
Emakina Group SA :	41.770	1,073
Mediadreams SA :	8.243	0,212
Total :	3.893.353	100%

#### Pacte d'actionnaires

Il est à préciser que, comme stipulé dans notre charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la société ([www.emakina.com](http://www.emakina.com)), les actionnaires « historiques » d'Emakina Group (Denis Steisel, Brice Le Blévennec, Karim Chouikri et John Deprez) ont conclu un pacte d'Actionnaires, auquel la société n'est pas partie, qui est d'application depuis l'introduction en bourse en juillet 2006 et dont les dispositions sont les suivantes :

- Les Actionnaires s'engagent à voter en faveur du maintien et du renouvellement du mandat des administrateurs nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 17 mars 2006, c'est-à-
-

- dire M. Denis Steisel, M. Brice Le Blévenec, M. Karim Chouikri et M. John Deprez, sauf s'il existe une cause de révocation basée sur une faute grave dans l'exercice du mandat.
- Pour le surplus, chaque Actionnaire détenant au minimum 20% des droits de vote de la société aura le droit de proposer un candidat administrateur par tranche de 20% des droits de vote qu'il détient.
- Chaque Actionnaire s'engage à voter en faveur du (des) candidat(s) administrateur(s) proposé(s) par un autre Actionnaire à condition que ce dernier ait le droit de proposer ce(s) candidat(s) administrateur(s) en fonction du nombre de tranches de 20% des droits de vote de la société qu'il détient.
- Chaque Action donnant droit à une voix, les principaux Actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

#### **8. Augmentation du capital dans le cadre du capital autorisé (art. 608 C. Soc.)**

Durant l'exercice 2018, le Conseil d'Administration d'Emakina Group n'a pas effectué d'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 17bis des statuts d'Emakina Group.

#### **9. Suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires à l'occasion de l'émission de droits de souscription de la société anonyme Emakina Group**

Le Conseil d'Administration d'Emakina Group SA n'a pas émis de droits de souscription d'actions (warrants) en 2018.

#### **10. Activités en matière de recherche et de développement**

Dans le cadre de son activité, Emakina continue à faire de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques, notamment dans le secteur des techniques d'engagement lié à la « gamification ».

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de certains frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subvention par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats dans le respect des dispositions de l'avis CNC 2011/13 (4 mai 2011).

En 2018, aucune activation de frais lié à la R&D n'a été comptabilisée.

#### **11. Succursales de la société**

La société n'a pas de succursale.



## **12. Proposition d'affectation du résultat**

Nous proposons à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice statutaire (net et reporté) 2018 de 9.490.855 EUR comme suit :

- Affectation à la réserve légale pour 67.596 EUR ;
- Affectation aux autres réserves pour 345.800 EUR ;
- Report à nouveau pour 9.077.459 EUR.

L'absence de distribution de dividende se justifie par la volonté de la direction de renforcer les fonds propres et de réinvestir les moyens financiers dans l'expansion du groupe.

## **13. Décharge aux administrateurs et au commissaire**

Il est proposé d'accorder la décharge aux administrateurs et au commissaire.

Le Conseil d'Administration remercie les actionnaires, les employés, les clients et partenaires pour leur support permanent et constructif pour développer les activités d'Emakina.

Fait à Bruxelles, le 28 mars 2019

Pour le Conseil d'Administration

M. Brice Le Blévennec  
Administrateur-délégué

M. Karim Chouikri  
Administrateur-délégué

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Emakina Group SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Emakina Group SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 24 avril 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 14 exercices consécutifs.

### Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Emakina Group SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 40.667.277 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.351.929.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en

la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

### Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés, et ne comprend pas d'incohérences significatives par

rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport
- ▶ Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 29 mars 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL  
Commissaire  
représentée par



Marie Kaisin  
Administrateur

Ref: 19/MK/0109

N°	BE 0464.812.221	C 10
----	-----------------	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

218

### Etat des personnes occupées

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	6	5	1
Temps partiel	1002	0		0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	6	5	1
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	8.697	8.011	686
Temps partiel	1012	466		466
Total	1013	9.163	8.011	1.152
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	401.135		
Temps partiel	1022	30.310		
Total	1023	431.445		
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	7.039	6.070	969

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	6	5	1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	9.432	8.104	1.328
Frais de personnel	1023	463.826		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	7.411		

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

<b>A la date de clôture de l'exercice</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	6	1	7
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	6	1	7
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	5		5
de niveau primaire	1200	3		3
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	1	1	2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	1	1	2
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	1	7
Ouvriers	132			
Autres	133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2		2
210	2		2
211			
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	1		1
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	125	5813	22
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	125	58132	22
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	